



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFÈTE D'EURE-ET-LOIR

SOUS-PREFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE DREUX

Pôle Sécurité

Affaire suivie par :

Tél. : 02 37 27 72 00

Fax : 02 37 46 80 72

Mel : : [pref-titres-dreux@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:pref-titres-dreux@eure-et-loir.gouv.fr)

N°

Dreux, le 10 Mai 2017

Lettre recommandée avec AR

Maître,

Par lettre recommandée avec accusé de réception reçue le 23 mars dernier vous m'avez adressé un recours gracieux concernant la suspension de permis de conduire de 4 mois de Monsieur [redacted] qui a commis le 17 février 2017 à Châteauneuf en thymerais une infraction pour une conduite sous l'emprise de stupéfiants.

Après étude du dossier, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé de rapporter mon précédent arrêté et de restituer à Monsieur [redacted] son permis de conduire à réception de l'arrêté Réf 56 qui lui a été transmis par lettre recommandée.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

LE SOUS-PREFET

Wassim KAMEL

Maître Xavier MORIN  
Avocat au Barreau de Paris  
6 Rue René Bazin  
75016 PARIS



2 - 4 Rue des Capucins - 28100 DREUX - Standard : 02 37 27 72 00

Horaires d'ouverture de la sous-préfecture :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30-12h15 / 13h15-15h30 - mardi : 8h30-12h15

Pour les modalités de délivrance de titres, consulter [www.eure-et-loir.gouv.fr](http://www.eure-et-loir.gouv.fr) - rubrique "Démarches administratives"

